

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 février 2007

AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etai^{ent} présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET

Excusé(e)s : Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT

Absent(e)s : Fatiha AMARA

Secrétaire : Paula RIBEIRO

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nous avons reçu diverses demandes de subventions exceptionnelles.

Crédit inscrit au BP 2007 = 62 000 €

Un crédit de 50 000 € a été voté en DM3 en 2006.

Votre commission Sport – Enseignement – Animation – Jeunesse vous propose la répartition suivante :

COUPE DAVIS

50 000 €

La Ville de Clermont-Ferrand, aux côtés de la Région Auvergne, du Conseil Général du Puy de Dôme, de Clermont Communauté, s'est engagée dans un partenariat pour le soutien à l'organisation de la Coupe Davis au Zénith du 9 au 11 février 2007.

Cet événement, retransmis mondialement par la télévision, contribue à l'attractivité et au dynamisme de la Ville.

La Ville apporte son concours sous plusieurs formes :

- Une subvention de 50 000 € versée à la Fédération Française de Tennis
- Une aide logistique comprenant l'installation de deux courts de tennis utilisés pour les matches et les entraînements des équipes, la lice en périphérie du court n° 1 pour la pose des supports de communication, la fourniture et la pose de trente loges de six personnes, la signalétique extérieure ainsi que divers aménagements intérieurs pour la presse.

Une séance spéciale a été organisée pour 100 élèves de l'Ecole Municipale des Sports et 50 élèves de l'Usep de l'école Jules-Ferry pour assister à l'entraînement des joueurs de l'équipe de France.

CLERMONT ATHLETISME

10 000 €

Clermont Athlétisme a organisé un meeting international d'athlétisme au stadium Jean-Pellez le vendredi 9 février 2007. Des athlètes nationaux : Marc Raquil, Ronald Pognon, Romain Mesnil, Bouabdellah Tahri, Driss Maazouzi , Adrianna Lammalle , des athlètes régionaux : Pierre-Charles Peuf, Badre Dine Zioini ont participé. La rencontre a été retransmise sur Eurosports International. En échange du partenariat de la Ville, 100 enfants de l'Ecole Municipale d'Athlétisme sont venus ; la présence du logo de la Ville a été assurée sur l'aire de concours.

USAM OMNISPORTS

12 000 €

L'Union Sportive des Agents Municipaux doit participer aux Jeux Européens du Sport d'Entreprise à Aalborg au Danemark. 44 athlètes et 6 accompagnateurs représenteront notre ville en football (l'équipe est vainqueur des précédents jeux) en basket féminin et en athlétisme où de nombreuses médailles ont été obtenues.

Une participation de 150 € est demandée par athlète (7 500 €). Le CASC a versé une subvention de 8 000 €. La Ville est sollicitée pour participer à hauteur de 50 % des frais de déplacements qui s'élèvent à 24 000 €.

DELIBERATION

La proposition, mises aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 mars 2007

Le Maire

Pour le Maire, l'Adjointe,

Christine DULAC-ROUGERIE